

Qu'est-ce qu'un ENT ?

Pour permettre de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement scolaire et supérieur, le ministère de l'Éducation nationale mène une politique volontariste de généralisation des espaces numériques de travail, en partenariat avec les collectivités territoriales.

Caractéristiques d'un ENT

Un espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques (de communication, de gestion et de collaboration), mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire ou universitaire.

A ce titre, il constitue le prolongement numérique de l'établissement en offrant à chaque usager un accès simple, dédié et sécurisé aux contenus et outils dont il a besoin pour son activité.

Public concerné par les ENT

Les ENT offrent un accès individuel, personnalisé et personnalisable à différents profils d'utilisateurs de la communauté éducative :

- ▶ les enseignants,
- ▶ les élèves ou étudiants,
- ▶ les personnes en relation avec l'élève ou l'étudiant (responsables légaux des élèves : parents, tuteurs, etc.)
- ▶ les personnels administratifs ou d'encadrement
- ▶ les agents intervenant dans l'établissement
- ▶ les tuteurs de stage
- ▶ etc.

Enjeux de la généralisation des ENT

La généralisation des ENT à l'ensemble du territoire national répond à plusieurs enjeux :

- ▶ structurer l'offre de services numériques aux membres de la communauté éducative, socle d'un développement cohérent des TICE, en adéquation avec les valeurs et missions de l'école ;
- ▶ assurer l'égalité des jeunes devant la formation au numérique et par le numérique, à l'intérieur du système éducatif ;
- ▶ moderniser le fonctionnement des établissements scolaires ;
- ▶ créer un nouvel espace d'échange entre l'école et la famille ;
- ▶ valoriser l'attractivité du territoire en offrant à une large population l'accès à un bouquet de services numériques.

Les chiffres

A la rentrée 2009, toutes les académies sont engagées dans une démarche ENT. Plus de deux tiers des académies sont concernées par des projets en généralisation, soit environ la moitié des départements et deux tiers des régions. Environ 2000 établissements disposent aujourd'hui d'un ENT ce qui correspond à 3,5 millions de comptes utilisateurs.

A l'horizon 2012, ce seront 4800 établissements et 8,5 millions de comptes.

Contact

Marie Deroide - marie.deroide@education.gouv.fr